



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information officiel de la Municipalité de Saint-Placide

## MOT DU MAIRE

PAR RICHARD LABONTÉ

Je suis bien heureux de pouvoir vous saluer au travers de cette nouvelle publication de l'Informateur, édition de la « Rentrée 2021 ».

Vous trouverez diverses nouvelles d'intérêt général provenant de l'administration municipale, mais également de nos organismes. Pour ma part, j'ai le plaisir de vous informer des quelques nouveautés qui se sont ajoutées au cours des dernières semaines.

Le conseil municipal est heureux d'offrir aux employés municipaux de Saint-Placide une assurance groupe qui entrera en vigueur le 1er septembre prochain. De plus, nous saluons également l'arrivée de deux nouvelles employées, mesdames Joannie Panneton, inspectrice en bâtiment et en environnement, ainsi que Valérie Schmalz, coordonnatrice aux communications et au loisir. En terminant, je vous rappelle qu'une entente a été conclue permettant l'accès permanent pour nos résidents à l'Écocentre de Lachute situé au 507, rue Catherine.



Dans un souci de prévention et de gestion de notre environnement et des matières résiduelles, n'hésitez pas à vous prévaloir de ce service entièrement gratuit.

Au plaisir de vous voir et de vous saluer toutes et tous en grand nombre!

Bonne rentrée 2021 !

## Au sommaire :

Le mot du maire

PAGE 1

Urbanisme

PAGE 2

Annonces, événements et bilans

PAGE 3

Administration

PAGE 4

Travaux publics

PAGE 5

Dernières nouvelles

PAGE 6

Bibliothèque

PAGE 7

Babillard

PAGE 8

## Coupes d'arbres : nouveau critère

PAR LAURIE GIRALDEAU  
DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME

La période des coupes d'arbres étant bien entamée, la Municipalité souhaite vous informer d'un nouveau critère lors de votre demande de permis.

Saviez-vous que lorsque vous envoyez une demande d'abattage d'arbres, l'inspecteur municipal doit venir vérifier l'état des arbres que vous souhaitez abattre? Une fois sur le terrain, il peut être ardu de trouver les arbres en question pour le permis. Parfois, les arbres ne sont tout simplement pas trouvés et d'autres démarches doivent être entreprises avant de délivrer le permis.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de bien identifier vos arbres avant de faire votre demande. Vous devez identifier vos arbres à l'aide d'une corde visible, idéalement avec des banderoles DANGER, et ce, tout autour du tronc.



## Critères du nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

PAR LAURIE GIRALDEAU  
DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME

L'été et la saison des piscines sont arrivés. Il est important de s'assurer que sa piscine soit sécuritaire. Pour que votre piscine soit considérée comme sécuritaire, elle doit respecter les critères du nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles en vigueur depuis le 1er juillet 2021.

Les piscines doivent respecter les critères suivants :

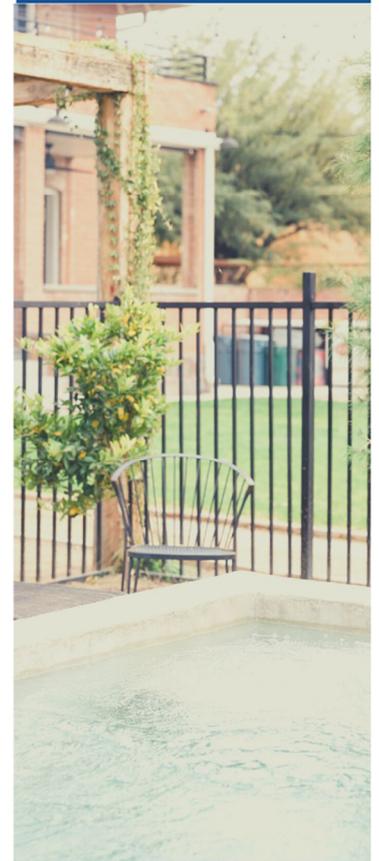
- Les piscines creusées, démontables de moins de 1,4 m et hors terre de moins de 1,2m doivent être entourées d'une enceinte d'au moins 1,2 m de hauteur.
- L'enceinte ne doit pas permettre le passage d'un objet sphérique de plus de 10 cm entre les poteaux et entre le bas de la clôture et le sol.
- L'enceinte ne doit pas être conçue pour être facilement escaladable. La porte de l'enceinte doit se fermer et se verrouiller automatiquement à l'aide d'un loquet situé à l'intérieur de l'enceinte.
- Aucune porte et fenêtre d'un bâtiment ne doit être dans l'enceinte de la piscine, si tel est le cas des mesures doivent être mises en place pour limiter l'accès.
- Aucun équipement fixe ne doit se trouver à moins de 1m de l'enceinte de la piscine afin d'éviter qu'un enfant l'escalade pour aller dans la piscine.\*
- Les plongeoirs doivent être installés conformément à la norme BNQ\_9461-100.\*

D'autres critères sont à prendre en compte pour votre piscine.

\*Les nouveaux critères sont à respecter pour toutes les nouvelles piscines. Pour les piscines achetées avant le 1er juillet 2021 et installées avant le 30 septembre 2021, les piscines doivent se conformer d'ici le 1er juillet 2023.

Pour plus de renseignements sur la nouvelle réglementation, veuillez consulter le site internet suivant : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>

Bienvenue à  
Joannie Panneton,  
nouvelle inspectrice en  
bâtiment  
et en environnement



## UNE AIDE DE 112 055 \$ À SAINT-PLACIDE POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre du Plan d'action pour le secteur de la construction présenté en mars 2021 par le gouvernement du Québec, et visant à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte où elle a durement été touchée par la pandémie, le Ministère responsable d'une de ces mesures a mis en place le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Doté d'une enveloppe de 90 M\$, il a pour objectif d'accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins, soit celles disposant de moyens financiers limités, pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux à leurs bâtiments municipaux.

La députée de Mirabel, madame Sylvie D'Amours est heureuse d'annoncer une aide financière de 112 055 \$ accordée à la Municipalité de Saint-Placide pour la réalisation de travaux d'amélioration de leurs infrastructures municipales et communautaires.

« Ce nouveau programme facilitera la réalisation de projets pour plusieurs bâtiments municipaux de la circonscription de Mirabel. Les effets de ces investissements seront non négligeables pour nos milieux et cet appui sera d'autant plus important, car ce sont les citoyennes et les citoyens qui en bénéficieront. Je suis très heureuse pour les administrations municipales et surtout pour les gens de circonscription qui peuvent compter sur notre gouvernement pour les soutenir dans leurs projets. », a souligné madame D'Amours.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

**5 071 588 \$**  
pour des infrastructures municipales dans les LAURENTIDES

Votre gouvernement Québec



### SERVICE INCENDIE

PAR DANIEL LALONDE  
DIRECTEUR, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

## VISITE DE PRÉVENTION DANS LES RÉSIDENCES DE SAINT-PLACIDE



Les pompiers de Saint-Placide pourraient venir visiter votre résidence au cours des prochaines semaines afin de discuter de consignes de sécurité, notamment l'état des avertisseurs de fumée, et ce, conformément au schéma de couverture de risques de la MRC de Deux-Montagnes.

C'est ce qu'a annoncé M. Daniel Lalonde, directeur du Service de Sécurité incendie de Saint-Placide.

« Cette politique qui s'inscrit dans un plan quinquennal nous permettra de vérifier l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée pour éliminer les risques d'incendie à la maison. De plus, ces visites permettront aux citoyens de Saint-Placide d'interroger les pompiers sur des questions relatives à la prévention des incendies. », d'expliquer M. Lalonde.

À noter que ces visites d'information et de sensibilisation visent tous les bâtiments d'habitation. Elles se feront en semaine de 18 h à 20 h et les fins de semaine de 9 h à midi. Les pompiers seront dument identifiés avec leur uniforme et leur carte d'identité. Le camion d'incendie sera, quant à lui, stationné à proximité des rues visitées. On rappelle qu'il est recommandé d'avoir un plan d'évacuation de sa maison en cas d'incendie et d'en faire l'exercice deux fois par année.

## PORTRAIT

Connaissez-vous Karine Paquette, notre horticultrice à la Municipalité ? Nous lui avons posé quelques questions :

- **Quelle est ta formation et où l'as-tu suivie ?**  
Je suis diplômée en production horticole du Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM).
- **Depuis combien de temps travailles-tu pour la Municipalité ?**  
Depuis mai 2020.
- **Quels sont les aspects que tu préfères dans ton travail ?**  
Être dehors et travailler sur le bord de l'eau qui est tellement beau.
- **Quel est ton talent caché ?** Je suis très extravertie, donc je n'ai pas grand-chose à cacher, ha ha ha ! Je dirais que je suis excellente en gestion du temps et des chiffres, et du budget.
- **Que fais-tu lorsque tu ne travailles pas ?** Je m'occupe de mes jardins, de mes plantes. Je passe du temps avec mes animaux, mes petits-enfants, je cuisine, je lis, et je fais du yoga.
- **As-tu choisi ta profession ou elle t'a choisie ?** Après avoir été éducatrice spécialisée durant 20 ans, j'ai choisi d'écouter mon cœur et de suivre ma passion pour les plantes.
- **As-tu été agréablement surpris par quelque chose ces derniers temps ?** Je suis surprise quotidiennement par la beauté et la force de la nature...ça m'émerveille chaque jour.
- **Lorsque les gens viennent à toi pour obtenir ton aide, ils te demandent quoi ?** Souvent, on me pose des questions du genre: j'ai une plante sur mon terrain qui est verte, avec un peu de blanc, tu peux me dire c'est quoi ?



Tous les employés municipaux sont de retour en présentiel à l'hôtel de ville.

Prochaine séance publique en présentiel :  
Le mardi 21 septembre 2021, 20 h. Salle Jean-Paul-Carrières | 281, montée Saint-Vincent

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES | PROCHAIN VERSEMENT: 30 SEPTEMBRE 2021

## GRANDES LIGNES DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



### JANVIER 2021

- Adoption – règlement numéro 2021-01-01 décrétant le taux des taxes et les compensations pour l'année 2021
- Renouvellement – entente forfaitaire service juridique – Bélanger Sauvé, avocats

### FÉVRIER 2021

- Mise à niveau des panneaux électriques et de télémetrie-station de la Fonderie
- PIAA-adjudication de contrat- mandat pour la refonte du PIAA l'urbaniste conseil Hélène Doyon

### MARS 2021

- Renouvellement de l'entente pour le puits avec les résidents de la Pointe-aux-Anglais
- Renouvellement de l'adhésion de la municipalité de Saint-Placide au réseau de Biblio des Laurentides, pour l'année 2021
- Renouvellement de l'adhésion à la chambre de commerce de Deux-Montagnes pour 2021

### AVRIL 2021

- Approbation du règlement 21-001 adopté par la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes décrétant un emprunt et une dépense de 2 500 000 \$ pour la construction d'une plateforme de compostage
- Octroi du contrat à B.S.A. groupe conseil pour l'aménagement de la piste cyclable sur la montée St-Vincent

### MAI 2021

- Mandat pour la réfection et la peinture des portes de l'église à Peinture 360
- Octroi du mandat à la firme AKIFER afin d'effectuer la recherche en eau et la vérification du puits municipal
- Mandat à Vivre en ville afin de brosser un portrait et élaborer un projet urbanistique pour Saint-Placide

### JUIN 2021

- Approbation du règlement d'emprunt 2021-002 pour un montant de 2 500 000 \$ concernant les travaux de construction d'une nouvelle plateforme de compostage par la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
- Adoption du plan de mesure d'urgence en matière incendie

SUIVEZ-NOUS !     YouTube

## La consommation responsable de l'eau potable est au coeur de nos préoccupations !

PAR GUILLAUME LANDRY-VINCENT  
CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS

Afin de préserver cette ressource, épuisable, précisons-le, il est nécessaire d'encadrer les pratiques et informer la population.

Ainsi l'arrosage des pelouses est règlementée pour les utilisateurs de l'aqueduc municipal.

Celui-ci prévoit que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par un système d'arrosage amovible ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 21 h à 23 h les jours suivants :

1. Pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair : le lundi et le jeudi
2. Pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair : le mardi et le vendredi

Sauf quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche matin, le mardi matin et le jeudi matin.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement paysager

Sur l'obtention d'un permis de l'inspecteur municipal et en bâtiment, il est permis d'arroser tous les jours aux heures ci-haut énumérées une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est en tout temps permis pendant la journée de son installation.

Les propriétaires qui arrosent une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager durant cette période doivent produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées sur demande d'une personne responsable de l'application du présent règlement.

### Lavage d'automobile et d'entrée

Le lavage des véhicules est permis à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment en utilisant l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal est strictement interdit.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable de qualité à ses citoyens, la Municipalité de Saint-Placide dispose d'un puits municipal et d'une station de traitement des eaux où est traité plus de 58 000 mètres cubes annuellement.

Un réseau de 3.9 km de conduite permet de desservir l'ensemble du secteur du noyau villageois.

## Quoi recycler?

Produits électroniques acceptés derrière le garage municipal

-  • Dispositifs d'affichage
-  • Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
-  • Ordinateurs de bureau
-  • Ordinateurs portables
-  • Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
-  • Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
-  • Systèmes audio/vidéo portables/personnels
-  • Systèmes audio/vidéo non portables
-  • Ensembles de cinéma maison
-  • Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
-  • Appareils cellulaires et téléavertisseurs

## Dynamisme, disponibilité et rigueur pour un service efficace et de qualité

Le service des travaux publics est le département assurant la qualité des différentes infrastructures municipales. En plus de s'occuper de l'hygiène du milieu, le service des travaux publics est responsable de l'entretien des infrastructures routières, des parcs et des édifices municipaux.

## Entretien des parcs municipaux

Le service des travaux publics vise à offrir un environnement de qualité dans les différents parcs municipaux afin que les résidents puissent profiter pleinement de ces endroits. Les employés municipaux s'assurent quotidiennement, été comme hiver, de la propreté et de la sécurité des installations.



## RÈGLEMENTATION ACCRUE PRÈS DU QUAI MUNICIPAL DE SAINT-PLACIDE



La Municipalité de Saint-Placide souhaite aviser ses citoyennes et ses citoyens que de nouvelles pancartes de stationnement ont été rajoutées à différents endroits stratégiques de la Municipalité afin d'avoir un meilleur contrôle de la gestion des espaces de stationnement aux abords du quai municipal.

« La belle saison étant officiellement commencée, l'achalandage ne diminuera pas à Saint-Placide, bien au contraire. Afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les plaisanciers et les résidents de Saint-Placide, nous avons décidé d'accentuer et de renforcer nos messages de rappel par l'ajout de pancartes et d'affiches informatives », a souligné le maire de Saint-Placide, monsieur Richard Labonté.

En effet, les cyclistes sont désormais invités à stationner leur véhicule au 281, montée Saint-Vincent (bureau municipal) s'ils souhaitent s'arrêter au parc Adélaïde-Paquette. À noter que deux stationnements sont disponibles pour les remorques à bateau, soit derrière l'église de Saint-Placide et au Marché de la Place, sis au 2135, route 344, à Saint-Placide. Aucun véhicule ne peut se garer devant l'église. De plus, il est important d'acquitter les frais journaliers ou de saison donnant l'accès à la rampe de mise à l'eau et d'apposer sa vignette bien en vue sur son pare-brise ou accrochée au rétroviseur interne s'il s'agit de la vignette délivrée par la Municipalité. Finalement, soulignons qu'un dos d'âne et un marquage de la chaussée limité à 30 km/h ont été ajoutés dans la descente menant au quai afin de diminuer la vitesse des automobilistes.

**INSCRIPTIONS SPORTIVES**  
AUTOMNE 2021

**À VENIR!**

**SOUTENIR VOS EFFORTS**  
MENTORAT POUR ENTREPRENEURS

LA MRC DE DEUX-MONTAGNES ET LE MENTORAT

RESEAU MENTORAT

Le MRC de Deux-Montagnes, en partenariat avec le Réseau Mentorat, est fier d'offrir un service de mentorat dédié aux entrepreneurs.

Le programme de mentorat de votre culture est confidentiel et régi par un code d'éthique. Vous pouvez être mentoré, tout comme être mentor. L'objectif est d'offrir à la personne de votre entreprise, à partir du moment où vous êtes à temps plein dans votre entreprise.

**ÊTRE MENTOR**

- Contribuer à la réussite de la vie de l'entrepreneur.
- Accompagner les entrepreneurs dans leur cheminement vers le développement de leur plein potentiel entrepreneurial.
- Partager concrètement à la propriété et au développement économique du territoire.
- Redonner à la société et faire une différence.

**DEVENIR MENTOR EN DEUX ÉTAPES**

- Être ou avoir été entrepreneur(s) avec une expérience significative en entrepreneuriat.
- Soumettre son CV à son Bureau de la MRC.

**ÊTRE MENTORÉ**

- Accueillir ses compétences sans restrictions (sans critique des offres, résolution de problème, négociation, solutions de communication, aide de l'organisation, travail d'équipe, résilience).
- Briser l'isolement, trouver une écoute et du soutien.
- Réguler son stress et créer un meilleur équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle.
- Améliorer sa confiance en soi, savoir rebondir après une situation difficile et repousser ses propres limites.

**DEVENIR MENTORÉ EN DEUX ÉTAPES**

- Remplir le formulaire de demande de mentorat via le site du Réseau Mentorat ([http://www.reseaumentorat.com/ devenir-mentorat](http://www.reseaumentorat.com/ devenir-mentor)).
- Rencontrer les mentors de la cellule de mentorat pour présenter votre entreprise et choisir un mentor.

➡ **INFORMATIONS**  
Abdourahmân Bâh  
850-860-0333, poste 233  
arab@mun2m.qc.ca

**AV&Q**  
Association des Véhicules Électriques du Québec

**EXPOSITION DE VOITURES ÉLECTRIQUES**

**SAMEDI 21 AOÛT 12 H À 15 H**

EXPOSITION DE VOITURES ÉLECTRIQUES!  
SPÉCTACLE DE MUSIQUE AVEC LE GROUPE TANGERINE

PARC CYRILLE-LALONDE



## NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

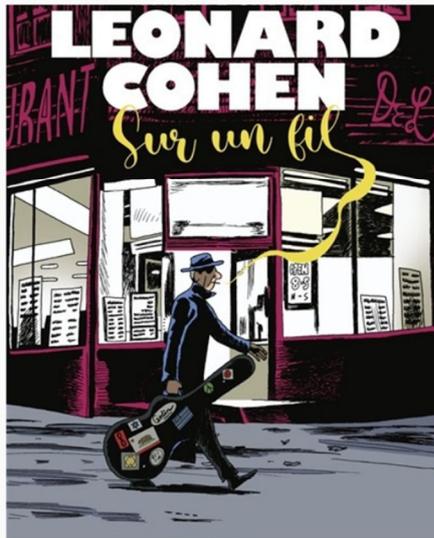
Vous y retrouverez une collection variée et riche de romans, documentaires, livres d'enfants et plus. Notre bibliothèque est reliée à la centrale de prêt CRSBPL\* et, en conséquence, dispose des milliers de volumes disponibles dans les bibliothèques des Laurentides grâce à un réseau d'échange. Le prêt de livres et revues numériques, de plus en plus populaire, est également disponible aux abonnés de la bibliothèque.



### À la vie, à la mort

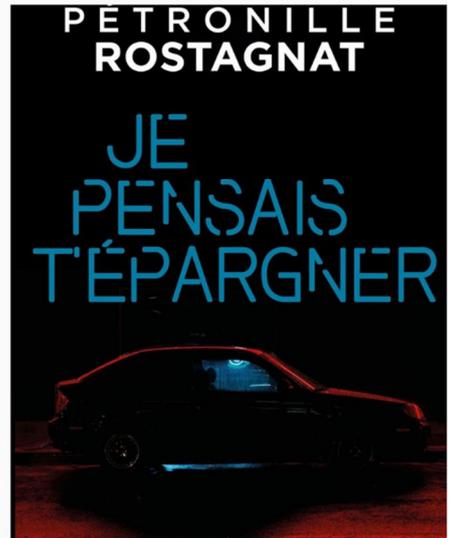
La productrice de télévision Laurie Moran est sur le point d'épouser Alex. Alors que les préparatifs vont bon train, Johnny, 7 ans, le neveu d'Alex, disparaît sur la plage. Le temps presse pour retrouver l'enfant mais de lourds secrets de famille surgissent.

Prêt entre bibliothèques disponibles (PBE):  
Assistance pour votre choix de livre : par courriel, téléphone ou au comptoir.  
Réservations:  
Nous vous recommandons de consulter le catalogue en ligne et faire vos réservations via [www.mabibliotheque.ca](http://www.mabibliotheque.ca) ou par téléphone au 450 258-1765.



### Leonard Cohen : sur un fil

La vie du musicien canadien, à travers une série de flash-backs racontant ses amours, auxquels il rend hommage dans plusieurs chansons, ses plus beaux accomplissements artistiques, parmi lesquels la chanson Hallelujah, ainsi que certains coups du sort, tels que la perte des droits pour la chanson Suzanne et les manœuvres de certains agents malintentionnés.



### Je pensais t'épargner

La commandante Alexane Laroche enquête sur la mort d'une fillette, retrouvée dans le coffre d'une voiture. Le père, accusé de maltraitance par son épouse, est soupçonné du meurtre. L'avocate Pauline Carrel se saisit du dossier et les enquêteurs sont rapidement confrontés aux tabous les plus redoutés.

## Une naissance, un livre



Offrez à votre bébé un cadeau qui lui servira toute sa vie : le goût des livres et de la lecture!

Le programme « Une naissance un livre » est une initiative des bibliothèques publiques du Québec pour susciter l'éveil à la lecture chez les bébés et pour inciter les parents à abonner leurs enfants à la bibliothèque publique.

Inscrivez votre enfant au programme « Une naissance un livre » et obtenez gratuitement un ensemble-cadeau. Tous les enfants d'un an et moins peuvent s'inscrire au programme.

Quand : À l'année

Coût : Gratuit

[bibliosante.ca](http://bibliosante.ca)

[À propos](#) [Cahiers](#) [Bibliothèques participantes](#) [Critères de sélection](#) [Média](#) [Nous joindre](#)

### Bien informé, mieux vivre.

De l'information en santé de qualité sélectionnée par vos bibliothèques

**Biblio-Santé : la nouvelle identité de Biblio-Aidants!**  
Avec Biblio-Santé, vos bibliothèques vous suggèrent de nombreuses ressources pouvant bénéficier à tous les usagers du système de santé, en plus des proches aidants. Afin de bien représenter le contenu des cahiers et ceux à qui s'adresse le programme, celui-ci revêt maintenant le nom de Biblio-Santé. Biblio-Santé est un programme coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

DES NOUVELLES DES ORGANISMES

Vous êtes un organisme et souhaiteriez publier une nouvelle ou une petite annonce? Envoyez-nous le tout à [communications@saintplacide.ca](mailto:communications@saintplacide.ca)

CARREFOUR D'ENTRAIDE DE SAINT-PLACIDE

Le Carrefour d'entraide de Saint-Placide (anciennement La communauté chrétienne) est un organisme à but non lucratif (OBNL). La mission du Carrefour d'entraide est de venir en aide et d'apporter du soutien aux gens en situations de besoins de notre communauté.

Pour réaliser sa mission, le Carrefour d'entraide a développé plusieurs secteurs d'activités dont la distribution alimentaire, la cuisine de transformation, la friperie du village, les Jardins de l'Amitié, ainsi que la Guignolée.

Pour informations : (514) 262-5710



Les belles soirées à l'église  
81, Place de l'Église, Saint-Placide

Samedi 25 SEPTEMBRE 2021 - 20 h  
Ingrid ST-PIERRE / Petite plage

Après des centaines de spectacles au Québec et en Europe puis la longue pause due à la pandémie, Ingrid St-Pierre est impatiente de présenter à Saint-Placide une formule intimiste de Petite plage : c'est au piano et accompagnée au violoncelle qu'elle offrira ses chansons délicates et volontaires, œuvres baignées de lumière, de douceur et d'une liberté assumée.



BILLETS : 35 \$ | 45 \$

Les consignes de distanciation seront intégralement respectées. Certains spectacles affichent déjà presque complets. Nous vous invitons à réserver dès que possible! Billetterie et tous les détails au [artsetculturesstplacide.com](http://artsetculturesstplacide.com)



La friperie du village est une initiative du Carrefour d'entraide de Saint-Placide, un organisme à but non lucratif qui vise à développer la vie communautaire.

77, place de l'Église, Saint-Placide

Pour communiquer par courriel avec la friperie: [friperieduvillage@gmail.com](mailto:friperieduvillage@gmail.com)



Samedi 9 OCTOBRE 2021 - 20 h  
Valérie MILOT et Stéphane TÊTREAUULT / Harpe et violoncelle

Un mot-clé : HARMONIE. Entre deux musiciens virtuoses et entre eux et le public. Elle est une musicienne à l'âme rebelle. De la plus pure tradition de la musique classique jusqu'à des productions alliant musique et art numérique, elle souhaite rendre tout cet univers accessible. Détenteur d'innombrables prix et distinctions, on a dit de Stéphane Tétreault que son « jeu est étonnamment mature, non seulement dans la technique, mais aussi la chaleur, l'éclat et la subtilité des couleurs et de l'inflexion. » (Geoffrey Norris, Gramophone). Un exceptionnel duo fera vibrer l'âme de l'église de Saint-Placide.

BILLETS : 30 \$ | 40 \$

Samedi 13 NOVEMBRE 2021 - 20 h  
Andrea LINDSAY et Luc DE LAROCHELLIÈRE / S'il n'y avait que nous

Après des centaines de spectacles au Québec et en Europe puis la longue pause due à la pandémie, Ingrid St-Pierre est impatiente de présenter à Saint-Placide une formule intimiste de Petite plage : c'est au piano et accompagnée au violoncelle qu'elle offrira ses chansons délicates et volontaires, œuvres baignées de lumière, de douceur et d'une liberté assumée.



BILLETS : 35 \$ | 45 \$



Heures d'ouverture

Mardi: 10-14h

Jeudi: 13-16h

Samedi: 9-14h

Bienvenue à tous!